



-20% sur le dédouanement des véhicules d'occasion jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS ☎ 8201

RETOUR POUR AVOIR www.otr.tg

L'opposition à la croisée des chemins ^{P.4}

Hebdomadaire Togolais Indépendant **NI NEUTRE, NI PARTISAN** 250 FCFA

Downia

Le Monde

N° 846 du 29 / 10 / 2025 MEMBRE: MEDIAF



Montée en flèche d'un grand homme politique

Après la Primature, ^{P.4} Klassou Président de l'Assemblée Nationale

Office Togolais des Recettes

L'inspectrice des Impôts, Yawa Tsègan prend les commandes ^{P.3}



Yawa Tsègan, Commissaire général de l'OTR

Protection sociale

Le Togo étend l'Assurance Maladie Universelle aux travailleurs non-salariés ^{P.5}



Fait divers

Etats-Unis

Il vole une voiture et découvre un bébé sur le siège arrière

Le système de vidéosurveillance d'une station-service du comté de Brevard, en Floride, a filmé mardi une scène surprenante. Sur les premières images, on voit un homme se précipiter dans une voiture qu'il a par la suite reconnu avoir voulu voler, rapporte la chaîne américaine Local 10. Une autre caméra a ensuite filmé le véhicule en train de quitter à toute vitesse le commerce puis stopper net avant même d'avoir atteint la route.

Les excuses du voleur

La voiture fait ensuite marche arrière. Et pour cause : le malfaiteur a constaté qu'un enfant se trouvait sur le siège arrière. La mère du bébé d'1 an avait brièvement laissé le nourrisson et la voiture sans surveillance le temps de rentrer dans le magasin. Le voleur a confié à la propriétaire qu'il n'aurait jamais pris son véhicule s'il avait su qu'un bébé y avait pris place et il a présenté ses excuses. 13 ans ».

Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email:
dlamatine1@gmail.com

Siège:
Agoë sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication:
Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 KPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction:
Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Mise en page:
Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: Light Print

Comment ça va ?

Très bien: Ingrid Awade

Les travailleurs non-salariés ont désormais leur assurance. Autrement, l'assurance n'est plus le seul apanage des agents de l'Etat et autres personnes fortunées. Les artistes, les artisans, les commerçants, bref tous ceux qui travaillent à leur compte pourront se faire prendre en charge à coût réduit dans les hôpitaux et pharmacies agréées. Tout ceci a été possible incontestablement grâce à Ingrid Awade, solide Directeur Général de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss). Avec sa détermination, elle a réussi à faire démarrer ce projet malgré les réticences et autres difficultés. Avec cette même détermination, elle avait déjà réussi à lancer en janvier 2024 l'assurance pour le privé formel. Ingrid Awade, au-delà de toute considération politique, il est honnête de reconnaître qu'elle est une véritable bosseuse. D'ailleurs toutes ses réalisations à travers le pays parlent pour elle. Et aujourd'hui grâce à elle une fois encore, l'Assurance maladie pour tous (Amu) voulu par les autorités prend tout son sens.



Bien: Yawa Tsegan Djigbodi

Elle revient en force. L'ancienne présidente de l'Assemblée nationale Yawa Tsegan Djigbodi a pris officiellement les rênes de l'Office togolais des recettes (Otr). Après son départ de l'Assemblée nationale, beaucoup d'analystes ont vite fait de voir une disgrâce. Mais là, il faut avouer qu'ils avaient tout faux. Du ministère de l'Habitat, elle a été élue à la tête de la commune Kpélé 2 et dans la foulée, la voilà à la tête de l'Otr. Le message est suffisamment clair, Yawa Tsega Djigbodi garde la confiance entière du Président du Conseil Faure Gnassingbé. Il faut jouer en effet d'une confiance absolue pour se voir confier une régie comme l'Otr, instrument de premier plan dans la collecte des recettes et premier contributeur au budget de l'Etat. Bon vent à elle à la tête de cet instrument essentiel à vie de la nation.



Bien: Andry Rajoelina

Qui tue par épée, périt par épée, dit l'adage. Et l'ancien président malgache Andry Rajoelina l'a appris à ses dépens. Il y a un peu plus de 15 ans, il avait chassé par la rue Marc Ravalomamana. En 2025, il repart comme il est venu, lui aussi chassé par la rue. Il était venu avec plein de promesses, et voilà qu'il n'a pas été capable de respecter ses engagements. C'était autrement du populisme, et un populiste ne fait jamais long feu. Coupure d'eau et d'électricité, chantage grandissant sur la grande Ile et tout ce qui suit. D'autres agitateurs qui veulent prendre le pouvoir sans passer par les voies réglementaires et légales savent ce qui les attend désormais.



Santé / Nez bouché

Que faire pour soigner une congestion nasale ?

Dès l'automne, il est fréquent de s'enrhumer et d'avoir le nez bouché. Quand les températures baissent, l'air sec et la propagation des virus sont souvent la cause de gros rhumes. Bien qu'incommodant, avoir le nez encombré n'est pas grave en soi. Reste à connaître les bonnes techniques pour se déboucher le nez ! L'équipe médicale de Qare vous donne les bons conseils.

Qu'est-ce que la congestion nasale ?

Le nez bouché, ou congestion nasale, est une sensation gênante d'encombrement et d'obstruction du nez. Cela cause des difficultés à respirer et peut perturber le sommeil. On respire alors par la bouche, ce qui peut provoquer des ronflements.

Bien que l'on pense intuitivement qu'il s'agisse d'une accumulation excessive de mucus, la congestion nasale résulte généralement d'un gonflement de la muqueuse. Ce dernier se produit lors de l'inflammation des voies nasales. Cela peut être dû à un virus, des bactéries ou encore des allergènes, tels que la poussière.

La congestion nasale peut être unilatérale ou bilatérale. On peut donc avoir une narine bouchée ou les deux narines obstruées.

Les symptômes en cas de nez bouché peuvent inclure une sensation de pression au niveau des sinus, des éternuements, des maux de tête et une voix nasale.

Le mot de l'équipe médicale de Qare

“En cas de rhinite simple, le mouchage et les lavages de nez sont les principaux traitements symptomatiques. Si l'obstruction nasale perdure en dehors de tout contexte infectieux, une consultation spécialisée en ORL sera nécessaire, avec de possibles examens complémentaires, pour identifier l'étiologie.”

Quelles sont les causes du nez bouché ?

Les causes de la congestion nasale relèvent généralement d'une infection virale, d'une allergie, une sinusite ou d'autres irritations.

La congestion nasale peut être associée à différentes pathologies :

- La rhinopharyngite (ou rhume)
- Une sinusite, inflammation des sinus qui provoque un écoulement nasal de couleur verte ou jaune ;
- la grippe ;
- la Covid-19 ;
- la rhinopharyngite (ou rhume) ;
- des allergies.

Généralement, dans ces types d'affection, la toux va souvent de pair avec le nez bouché.

La rhinite chronique correspond à une sensation de nez bouché avec un écoulement nasal nécessitant un mouchage régulier. Elle est dite “chronique” lorsque les symptômes durent plus de 3 mois. La muqueuse du nez est inflammatoire et sécrète du mucus pour se protéger.

Les causes et facteurs favorisant la survenue d'une rhinite chronique sont multiples : une allergie, un espace fumeur, un air sec, la pollution atmosphérique...

Si vous avez le nez encombré, les lavages à l'eau de mer ou au sérum physiologique peuvent soulager les symptômes au quotidien.

En cas de congestion nasale, vous pouvez téléconsulter

Prenez RDV dès maintenant entre 6h et 1h en téléconsultation. Recevez un avis médical, des conseils personnalisés et un traitement adapté si nécessaire.

Combien de temps dure le nez bouché ?

La plupart du temps la congestion nasale ne dure pas très longtemps. Dans le cas d'un rhume par exemple, 10 jours tout au plus. Par contre si vous avez le nez bouché plus 10 jours, cela peut être le signe d'autres pathologies, prenez l'avis d'un médecin. Il posera un diagnostic et vous prescrira le traitement le plus adapté.

Comment soigner le nez bouché ?

L'inhalation de vapeurs, aussi appelée fumigation, est une technique très efficace pour décongestionner les voies respiratoires. A l'aide d'un inhalateur ou d'une casserole d'eau chaude, respirez pendant 3 à 4 minutes les vapeurs pour libérer les voies respiratoires.

Se moucher pour dégager les sinus

Office Togolais des Recettes

L'inspectrice des Impôts, Yawa Tsègan prend les commandes

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a un nouveau Commissaire général. Il s'agit de Mme Chantal Yawa Tsègan, une inspectrice des impôts qui s'engage d'ores et déjà à asseoir une gouvernance axée sur l'engagement, la rigueur et la transparence afin de réussir la mission stratégique de l'OTR : la mobilisation efficace des ressources publiques.

L'inspectrice des impôts, Chantal Yawa Tsègan, a pris les commandes du Commissariat général de l'OTR en remplacement de Philippe Kokou Tchodié, qui a occupé ce poste durant 6 ans et 9 mois. La passation des charges a eu lieu le vendredi 24 octobre, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Finances et du Budget, Es-sowè Georges Barcola.

Le nouveau Commissaire général a repris le flambeau dans la logique de la continuité de performance que ne cesse d'enregistrer l'OTR, cette régie financière du Togo née de la fusion entre la Direction générale des Impôts et la Direction générale des Douanes le 10 décembre 2012.

L'engagement de Mme Tsègan

Sur sa page X (ancien Twitter), Mme Chantal Yawa Tsègan appréhende sa nomination comme une « reconnaissance » et « à la fois un honneur et un appel au devoir, celui de poursuivre, avec engagement et rigueur, la mission stratégique de l'OTR : mobiliser efficacement les ressources publiques dans un esprit d'équité, de transparence et de performance ».

Au cours de la cérémonie de passation des charges,



Passation des charges entre Philippe Tchodié et Yawa Tsègan, le nouveau Commissaire général de l'OTR

Mme Tsègan a d'abord exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil : « Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil, pour la confiance renouvelée ». Elle a affirmé mesurer la portée de cette responsabilité à un moment où l'OTR entre dans une nouvelle phase de transformation, encadrée par la loi du 1er avril 2025, qui renforce la gouvernance, la culture du résultat et le service au contribuable.

Le nouveau Commissaire général a également salué les acquis de son prédécesseur et a annoncé son engagement à « mobiliser



Les officiels

efficacement les ressources publiques dans un esprit d'équité, de transparence et de performance ». Elle a appelé les collaborateurs à renforcer la culture de la performance et la redevabilité, rappelant que chaque franc recouvré participe à

la construction d'un Togo prospère et juste.

Il faut tout de même rappeler que Mme Tsègan aura pour mission essentielle d'asseoir une administration fiscale pour recouvrer les impôts, taxes et droits de douane, combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption. Elle devra également produire des statistiques sur les recettes fiscales et douanières collectées.

Tsègan, un parcours exceptionnel

Le nouveau Commissaire général de l'OTR est une femme politique togolaise, inspectrice des impôts et première femme présidente de l'Assemblée nationale, du 23 janvier 2019 au 14 juin 2024, et ancienne ministre de l'Urbanisme, députée puis maire de la commune de Kpélé 2.

Son entrée au Parlement en qualité de députée, sous les couleurs du parti UNIR, remonte à la Ve législature où elle a occupé le poste de

postes, elle a servi, d'octobre 2003 à octobre 2010, successivement à plusieurs postes au ministère de l'Économie et des Finances comme directrice des Petites et Moyennes Entreprises (DPME) et directrice de l'Administration, de l'Organisation et des Services d'Appui (DAOSA). Mme Tsègan a obtenu une maîtrise en droit des affaires en 1995 à l'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé, et en 2007, un diplôme d'inspecteur des impôts à l'École nationale des impôts (ENI) de Clermont-Ferrand en France.

C'est une personnalité qui maîtrise bien les rouages de l'administration fiscale et saura, avec son immense expérience, s'inscrire dans la logique de la performance que ne cesse d'enregistrer l'OTR depuis sa création. Il ne fait aucun doute que l'expérimentée Tsègan saura également mettre de l'ordre au sein de cette régie financière du Togo et améliorer sa gou-

premier questeur de 2013 à 2018.

Sur le plan professionnel, Yawa Djigbodi Tsègan a occupé le poste de directrice de cabinet du ministre des Transports d'octobre 2010 à août 2013. Avant ce

vernance avec efficacité et célérité, surtout après les accusations graves contre l'OTR qui circulent sur les réseaux sociaux à l'encontre de son prédécesseur Tchodié.

Joachim Loko

Inflation

Le Togo confirme la stabilité de ses prix à 0,8 % en septembre 2025

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a publié les résultats de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) pour le mois de septembre 2025. Selon ces données, le taux d'inflation s'est établi à 0,8 %, contre 1,1 % en août, confirmant la tendance baissière continue observée depuis la fin de l'année 2024.

Sur la période de décembre 2024 à septembre 2025, le Togo

a maintenu son inflation en dessous du seuil de 3 %, conformément au cri-

tère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette performance reflète l'efficacité des politiques économiques mises en œuvre pour préserver la stabilité macroéconomique et protéger le pouvoir d'achat des populations.

La baisse, observée en septembre, s'explique principalement par le repli du niveau général des prix des produits alimentaires, conséquence directe de l'arrivée sur le marché des premières récoltes issues de la saison agricole. Les produits ayant le plus contribué à cette diminution sont notamment l'igname, le manioc, la to-

mate locale, le poivron, le maïs, le riz local, le piment ou encore la banane douce. Dans l'ensemble, les prix des denrées de base et des plats traditionnels tels que le fufu et le wokoumé ont enregistré des baisses comprises entre 5 % et 40 % selon les produits.

Ces résultats traduisent les effets positifs des mesures économiques et sociales engagées par le Gouvernement, sous le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour consolider la stabilité des prix et soutenir la production nationale. Parmi ces mesures figurent le soutien à la filière agricole, la politique

de stabilisation des prix des produits de grande consommation, ainsi que des allègements fiscaux et aides ciblées aux ménages.

Le Gouvernement dit rester pleinement engagé à poursuivre ces efforts afin de garantir un cadre macroéconomique stable et favorable au développement durable. La maîtrise de l'inflation, en lien avec les orientations de la politique économique nationale et régionale, demeure une priorité stratégique pour assurer la sécurité alimentaire, renforcer la confiance des investisseurs et améliorer durablement les conditions de vie des citoyens togolais, selon les autorités.

Montée en flèche d'un grand homme politique

Après la Primature, Klassou Président de l'Assemblée Nationale

Komi Sélom Klassou a été élu hier Président de l'Assemblée nationale, à l'unanimité des députés présents à la séance plénière consacrée à l'élection du Président de l'Assemblée nationale.

Ancien Vice-président de l'Assemblée nationale et ancien Premier ministre De 2015 à 2020, c'est un expérimenté de la scène politique togolaise qui est élu au perchoir. Figure de constance et de loyauté, Klassou est un fidèle du parti Union pour la République (UNIR). Cette fidélité aux idéaux du parti présidentiel a fait de lui, un homme de confiance et

d'engagement aux côtés du Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

Le nouveau Président de l'Assemblée nationale est né en 1960 à Notsé dans la préfecture de Haho . Il a suivi une formation universitaire de géographe et est Professeur titulaire en hydro-climatologie.

Klassou a notamment dirigé les ministères de la Culture, de la Jeunesse, du Sport et de l'Éducation de



Komi Sélom
le nouveau Président de
l'Assemblée nationale

2000 à 2003, puis a été ministre de l'Enseignement primaire et secondaire de 2003 à 2007. Il a ensuite occupé le poste de vice-président de l'Assemblée

nationale avant d'être nommé Premier ministre le 5 juin 2015 par le président Faure Gnassingbé, à la suite de l'élection présidentielle. Reconduit le

24 janvier 2019 comme Premier ministre, il a démissionné le 25 septembre 2020. Il a été élu député au cours des législatives de 2024.

Klassou a été élu député lors des dernières législatives.

Au cours de la même séance, Ibrahima Mémounatou a été élue première Vice-présidente; Kangbèni Galbéboua, 2ème vice-président, Ouro Sama Mohamed Sade, 3ème Vice-président et Wéla Paoumandome, 5ème Vice-présidente.

Komi Sélom Klassou succède à la tête de la première chambre du Parlement à Kodjo Adédzé, qui a été nommé ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le premier gouvernement de la Ve République.

Tinos

Positionnement politique au Togo

L'opposition à la croisée des chemins

Etre opposant ces derniers temps au Togo est tout, sauf un exercice facile. Peuvent en témoigner un certains Jean-Pierre Fabre de l'Alliance nationale pour le changement (Anc), Paul Dodji Apevon des Forces démocratiques pour la République (Fdr) et Yawo Daté du Comité d'action pour le renouveau (Car). Ces figures très virulentes contre la 5ème République cohabitent pour certains et veulent cohabiter pour d'autres avec le pouvoir. Et pourtant, ce pouvoir avait été voué aux gémonies lors du processus ayant conduit à cette réforme constitutionnelle qui a fait basculer le Togo dans cette 5ème République. Ceux qui ont juré ne jamais collaborer avec le pouvoir sont obligés de manger leur totem.

Le mythe de la rigidité ANC s'écroule

Refus de siéger à l'Assemblée nationale, exclusion de militants élus au sénat et nommés au gouvernement. Objectif, rester loin du pouvoir Unir et sa "5ème République". C'est la ligne officielle adoptée par l'Alliance nationale pour le

changement (Anc) de Jean-Pierre Fabre. Objectif, rester l'opposant N°1 et farouche contre le pouvoir. Mais l'avènement de l'élection des maires à fait écrouler ce mythe de rigidité. Et pour cause, le patron du parti, himself a été porté à la tête de sa commune dans le Golfe 4 justement par les voix de ceux qu'il combat, et qui ont justement insaturé par

leur majorité la 5ème République. Jean-Pierre Fabre à l'issue de cette échéance se retrouve être un homme de deux poids deux mesures, refusant de s'appliquer lui-même les règles qu'il a fixées. Pour se défendre, il prétend n'avoir conclu aucun pacte avec le parti au pouvoir, ligne difficile à tenir pourtant. Une chose reste troublante en effet. Non seulement il a



Jean-Pierre Fabre,
Pdt ANC

été porté à la tête de la commune accompagné de sa vice-présidente Isabelle Ameganvi élue maire adjointe par les voix du parti au pouvoir, mais les conseillers Anc n'ont pas voté contre les candidats

Unir, préférant s'abstenir. Jean-Pierre Fabre face à la réalité a décidé de faire visiblement la real politique. Qu'ont servi les nombreuses exclusions de militants, si ce n'est fragiliser le parti ?

Retour en force de la cogestion

Le Comité d'action pour le renouveau (Car) n'avance plus masqué. Yawo Daté le président du parti reprend à son compte la formule de son mentor, feu Yaovi Agboyibo. La fameuse "cogestion". Pour lui, il est temps de dépasser les querelles politiques et œuvrer pour le développement du pays. Les boycotts et les autres stratégies ont ici également montré visiblement leurs limites. Le parti qui a pour symbole le bélier noir veut clairement une gouvernance partagée entre pouvoir et l'opposition. Cette forme de gouvernance aura pour



Yawo Daté du CAR

mérite de garantir la stabilité politique et développement inclusif, plaide l'opposant. Un retournement spectaculaire alors.

Il est à présent évident, les contestations et autres appels à l'abrogation de la 5ème République relèvent désormais du passé.

Archange T. Fare

Dodji Apevon devenu subitement muet

Le président des Forces démocratiques pour la République (Fdr) s'était lui aussi fixé une ligne rouge, ne pas collaborer avec le pouvoir. Cela s'est traduit par le refus catégorique de siéger à l'Assemblée nationale et dans les conseils régionaux après les législatives et régionales couplées. Ceux qui ont passé outre en ont fait les frais. La ligne est claire, ne pas légitimer la 5ème République en siégeant. Mais visiblement, soit les lignes semblent bouger ou deviendraient illisibles au sein des Fdr. Pour cause, le patron est devenu subitement muet depuis l'élection des maires les 15, 16 et 17 octobre



Dodji Apévon des FDR

2025. Aucun mot sur l'élection de son bras droit Thierry Passoki à la tête de la Commune Agoè-Nyivé 3, Vakpossito à 100% des voix. 11 voix sur 11 alors que le parti Unir avait une majorité écrasante. L'heure

de la collaboration a visiblement sonné au sein des Fdr, et le silence a été clairement choisi par le chef. Libre à chacun de faire ses interprétations.

Protection sociale

Le Togo étend l'Assurance Maladie Universelle aux travailleurs non-salariés

Le Togo a officiellement étendu jeudi dernier, la couverture de l'Assurance maladie universelle (AMU) aux travailleurs non-salariés (TNS), faisant du pays, le pionnier en la matière sur le continent africain.

Les travailleurs du secteur informel peuvent désormais pousser un ouf de soulagement. Depuis le 23 octobre, Lomé leur a étendu l'AMU, une justice sociale et une concrétisation de la vision du Président du Conseil, Faure

gnassingbé dont le bien-être des populations est l'un des axes majeurs de la gouvernance pour un Togo plus juste, plus inclusif.



Photo de famille des officiels

Dans la foulée, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a mise en service, une plateforme numérique qu'elle a conçue pour faciliter les formalités en vue de l'enrôlement des travailleurs du secteur informel.

Cette plateforme :

saire à leur adhésion et leur permet de régler leurs cotisations selon la périodicité de leur choix : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Une fois inscrits, les travailleurs recevront leur carte d'assuré, leur donnant accès à l'ensemble des prestations du programme AMU sur tout le territoire national.

Cette initiative a été saluée par Madame la Directrice exécutive de l'Association Solida-

rité pour l'Épanouissement des Femmes Commerçantes du Togo (SEFECTO), car AMU-TNS est le fruit d'un engagement constant en faveur de la protection sociale des femmes commerçantes et des travailleurs du secteur informel.

Cette nouvelle étape de l'assurance maladie pour tous les Togolais s'inscrit dans la dynamique d'extension progressive du programme AMU à toutes les couches de la société togolaise, après son ouverture récente aux veuves, veufs et orphelins.

C'est en toute logique que Madame le Directeur général de la CNSS, Ingrid Awadé a fait du jour du lancement, « un jour de l'espoir ». « Ce jour est celui de l'espoir. L'espoir pour des milliers de familles togolaises de vivre avec dignité, de travailler avec



sécurité et de se soigner sans crainte. Ce jour marque aussi le début d'une nouvelle étape, une étape où chaque artisan, commerçant, agriculteur, conducteur, travailleur, non-salarié en général, peut désormais accéder à des soins de santé assurés sans crainte ni exclusion » a-t-elle déclaré.

Elle a ensuite insisté sur la modernité du dispositif, soutenu par des outils numériques pour faciliter l'enrôlement, la gestion des cotisations et le suivi des bénéficiaires. La réforme pré-

voit également une collaboration étroite avec les assureurs privés afin d'assurer une protection durable et financièrement soutenable. Avant de conclure c'est « la concrétisation d'une sécurité sociale solidaire et durable ».

Selon le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances, Jean-Marie Koffi Tessi, cette mesure garantit un accès équitable aux soins de base tout en protégeant les travailleurs non-salariés des risques financiers liés aux dépenses médicales.

L'extension de la couverture sociale à toutes les couches sociales marque est un progrès significatif du Togo en matière de solidarité et de justice sociale et un engagement de la CNSS d'innover pour le bien-être collectif.

Joachim Loko

Sécurité sociale

Une opération de contrôle de vie démarre le 03 novembre

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) débute le 03 novembre prochain, une opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers résidant au Togo et à l'étranger. L'activité, prévue jusqu'au 31 décembre 2025, vise à assurer le maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du premier semestre 2026.

La campagne qui se déroulera en ligne consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires, via l'application Biosecu sur le portail électronique de la CNSS ou via le lien dédié. Elle concerne tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois d'octobre 2025.



général de la CNSS. Pour rappel, les bénéficiaires doivent disposer d'une pièce d'identité, d'un numéro de téléphone opérationnel et du récépissé de la dernière opération de contrôle de vie avant de se connecter au portail.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(ACTEURS IMPLIQUES DANS LE PROCESSUS DE GESTION DES EXONERATIONS ET FRANCHISES)

N° 014/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les acteurs impliqués dans le processus de gestion des exonérations et franchises au Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) qu'il est mis en production, une plateforme de gestion des exonérations et franchises dénommée « GEST-EXO », depuis le 30 septembre 2025.

Les demandes d'Etat modèle A et de franchise doivent désormais être initiées à travers cette plateforme.

A cet effet, il est recommandé à toutes les parties concernées de prendre les dispositions nécessaires pour se mettre à jour.

Afin de faciliter l'apurement des demandes physiques en cours, l'utilisation de l'ancienne procédure est autorisée jusqu'au 31 décembre 2025. A compter du 1^{er} janvier 2026, aucune demande d'exonération ou de franchise ne sera recevable en dehors de ladite plateforme.

Le Commissaire Général compte sur l'implication de tous les acteurs concernés pour l'optimisation de cet outil.

Fait à Lomé le 06 Octobre 2025

Philippe Kokou B. TCHODJE

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20323 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 93 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.fbt.tg

Réserves administratives du Grand Lomé

Les occupants invités à apporter leurs pièces justificatives

Les occupants des réserves administratives du Grand Lomé sont invités à fournir les preuves légales de leur présence sur ces domaines publics. Le ministre en charge de l'administration territoriale, Hodabalo Awaté, a, dans une note, mandaté les maires des différentes communes à collecter les documents.

Ils devront fournir, entre autres, les arrêtés d'attribution, d'affectation, de cession, de rétrocession, de bail ou de contrat d'échange,



ainsi qu'un plan parcellaire comportant les coordonnées. La démarche fait suite au constat selon lequel certains occupants de ces domaines, pourtant identifiés comme appartenant

à l'État, prétendent les occuper légalement. Cette étape s'inscrit dans la continuité de la mission de recensement des réserves administratives réalisée l'an dernier, avec un délai d'un an accordé

aux occupants illégaux pour libérer les terrains concernés. L'objectif à terme est de sécuriser le patrimoine foncier de l'État, de clarifier le statut de chaque parcelle et d'assurer une gestion transparente et réglementée des réserves administratives.

Notons que depuis le 1er octobre, des équipes techniques sillonnent les 13 communes du Grand Lomé pour implanter des panneaux d'identification sur chacune des réserves recensées.

Distribution de l'électricité

La CEET généralise l'utilisation des compteurs prépayés

La Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) lance une vaste opération de modernisation de son réseau de distribution, avec pour principale mesure la généralisation des compteurs prépayés sur l'ensemble du territoire. La Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) lance une vaste opération de modernisa-

tion de son réseau de distribution, avec pour principale mesure la généralisation des compteurs prépayés sur l'ensemble du territoire. Cette réforme, qui concerne aussi bien les particuliers que les administrations, vise avant tout à mettre un terme aux fraudes massives qui plombent les finances de la société publique.

Chaque année, des milliards de Fcfa sont perdus en raison de branchements illicites, de manipulations frauduleuses des anciens compteurs mécaniques ou encore de factures impayées. Face à cette hémorragie financière, la CEET a décidé de remplacer progressivement les anciens équipements par des compteurs intel-

ligents à prépaiement. Avec ce nouveau dispositif, les usagers devront acheter à l'avance leurs crédits d'électricité, à l'image des forfaits téléphoniques. Ce système permet une meilleure maîtrise de la consommation, mais surtout, rend la fraude quasiment impossible. « Ce mécanisme nous permettra d'avoir une traçabilité en temps réel de la consommation, et d'éliminer les pertes liées à la tricherie ou à la mauvaise foi », explique une source interne à la CEET. Les nouveaux

compteurs, numériques et sécurisés, sont plus difficiles à falsifier que les anciens appareils mécaniques. Le remplacement des compteurs se fera de manière progressive et coordonnée, assure la société, avec des phases de sensibilisation et d'accompagnement. L'objectif est d'assainir durablement le secteur, de garantir une meilleure qualité de service, et surtout, de préserver la viabilité économique de l'opérateur public.

Source : republicof-togo.com

Présidentielle au Cameroun

Le Conseil constitutionnel proclame la victoire de Paul Biya

Le Conseil constitutionnel du Cameroun a proclamé, le 27 octobre, les résultats de l'élection présidentielle du 12 octobre. Paul Biya l'emporte officiellement avec 53,66 % des suffrages, devant Issa Tchiroma Bakary, qui a d'ores et déjà contesté ces chiffres. Le Conseil constitutionnel a officiellement proclamé la victoire de Paul Biya lors de la présidentielle au Cameroun. Selon la haute juridiction, le président sortant l'a emporté avec 53,66 % des voix. Il devance donc, selon ces chiffres, l'ancien ministre et opposant Issa Tchiroma Bakary, crédité de 35,19 % des suffrages exprimés. Le taux de participation s'établit, quant à lui, à

57,76 %. Entre Biya et Tchiroma Bakary, un bras de fer qui se poursuit. La proclamation du Conseil constitutionnel, dernier arbitre en matière électorale, marque l'ultime étape du processus officiel mais ne mettra pas fin au bras de fer. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs grandes villes du pays, notamment dans l'Ouest, à Douala, ou dans le Septentrion, en particulier à Garoua, capitale régionale du Nord et fief de l'opposant. Quelques instants après la proclamation des résultats, Issa Bakary Tchiroma a d'ailleurs affirmé, sur ses réseaux sociaux, que les forces de l'ordre avaient ouvert le feu devant son domicile.



Le Pdt Paul Biya du Cameroun

« Urgent : actuellement à mon domicile de Garoua, ils tirent sur des civils qui campent devant chez moi. L'assaut est lancé », écrivait-il à la mi-journée.

Les forces de l'ordre ont été particulièrement sollicitées pour contenir une éventuelle contestation populaire, sur laquelle mise l'opposant pour faire plier Paul Biya. Ce

dernier, conscient des risques de débordement, a tenté de trouver une solution politique de sortie de crise en proposant à son adversaire d'intégrer son prochain gouvernement au poste de Premier ministre. Mais l'intéressé a refusé. L'ancien ministre, qui continue d'affirmer n'avoir qu'un objectif – faire respecter sa « vérité des urnes » et sa victoire – a préféré faire travailler ses équipes sur une stratégie de mobilisation sur plusieurs plans, de la rue aux tribunaux. Il espère ainsi éviter de subir le même destin que John Fru Ndi et Maurice Kamto, autoproclamés présidents élus en 1992 et en 2018, mais qui ne sont jamais parvenus à exercer le pouvoir.

Soja-Togo : prix plancher bord champ fixé à 220 F.CFA le kilogramme

La 7^e édition de la campagne de commercialisation du soja et de ses produits dérivés pour la saison 2025-2026 a été officiellement lancée le jeudi 23 octobre 2025 à Lomé par le Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS Togo).

L'événement, placé sous le thème "Quelle stratégie de productivité et de durabilité de la filière soja dans le contexte de marché concurrentiel ?", a réuni l'ensemble des acteurs du secteur ainsi que les autorités nationales et des partenaires techniques.

La cérémonie a été présidée par Koffi Vinyo Mensah, directeur de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, chargé du Commerce et du Contrôle qualité, qui a donné le coup d'envoi officiel des activités.

Un nouveau prix fixé pour la campagne 2025-2026

Le CIFS a annoncé que le prix bord champ du soja pour la nouvelle campagne est fixé à 220 FCFA le kilogramme.

Ce tarif a été déterminé de manière concertée entre

les trois grandes familles constituant le CIFS, à savoir: la Fédération Nationale des Coopératives de Producteurs de Soja (FNCPS), l'Association Togolaise des Transformateurs de Soja (ATTS) et l'Association Nationale des Commerçants et Exportateurs de Soja (ANCES).

Ce prix marque une légère baisse par rapport à celui de la saison précédente (2024-2025), fixé à 250 FCFA/kg. Dès à présent, les acteurs économiques souhaitant acheter le soja disposent du feu vert officiel pour démarrer les transactions.

Une filière en pleine expansion

Dans son intervention, KORIKO Mounirou, président du conseil d'administration du CIFS, a salué le dynamisme de la filière togolaise.

"Notre filière est dynamique. En l'espace de quelques années, elle a accompli des exploits. Des milliers de producteurs s'y investissent activement et de nombreuses unités de transformation ont vu le jour. Aujourd'hui, le soja togolais s'impose comme un produit agricole phare et constitue une véritable



fierté nationale", a-t-il déclaré.

Le président du CIFS a également rendu hommage à l'accompagnement constant du gouvernement togolais, du Programme FSRP (Projet de Résilience du Système Alimentaire) et du partenaire logistique MSC, qui soutiennent le développement et la structuration de la filière.

Responsabilité et au professionnalisme

De son côté, Koffi Vinyo Mensah a exhorté les acteurs de la chaîne de valeur à plus d'engagement et de professionnalisme, tout en insistant sur le respect des dispositions réglementaires et des accords interprofessionnels.

"Le gouvernement réaffirme son engagement à accompagner la filière soja. Mais il attend des opérateurs économiques une exécution rigoureuse et responsable des contrats d'affaires", a-t-il souligné.

L'un des moments les plus marquants de la cérémonie fut sans doute la signature officielle des contrats interprofessionnels entre les trois grandes familles composant le Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS).

Devant les invités et les représentants du gouvernement, les trois parties ont paraphé les documents symbolisant leur engagement commun à renforcer la cohésion, la

transparence et la gouvernance au sein de la filière.

Cette signature marque le début d'une nouvelle ère de collaboration où producteurs, transformateurs et commerçants s'engagent à travailler ensemble pour garantir la qualité du soja togolais, la stabilité des prix et la durabilité des pratiques agricoles.

Le soja, un pilier de l'économie agricole togolaise

Le Togo s'est imposé ces dernières années comme l'un des leaders régionaux dans la production et l'exportation du soja, notamment biologique.

En 2019, la filière nationale a d'ailleurs décroché la première place des exportations de produits biologiques vers l'Union européenne, confirmant son rôle stratégique dans l'économie agricole du pays.

Avec cette nouvelle campagne, le CIFS et ses partenaires entendent poursuivre les efforts de valorisation, de traçabilité et de durabilité de la filière afin de renforcer la compétitivité du soja togolais sur les marchés internationaux.

Semences maraîchères au Togo

Les prix grimpent ; les producteurs plaident

Ces dernières semaines, les producteurs maraîchers sont confrontés à une augmentation inquiétante des prix des semences, surtout à l'approche de la période importante de la grande production de contre-saison.

Pour les maraîchers dans la région des Savanes au nord- Togo (l'un des grands greniers de la production maraîchère nationale), cette hausse est particulièrement problématique car elle survient à un moment où ils s'apprentent à entrer dans la période qui leur permet de produire.

"La boîte de 50g des semences de carottes qui était à 10 mille francs il y

a 2 mois est aujourd'hui à 14 mille francs. Les semences de 10g de concombre sont passées de 2500 à 4500 frs. La boîte de 50g du poivron qui était à 30 mille est passée à 45 mille. Les prix ont drastiquement flambé alors que nous sommes à l'orée de la grande production de contre saison", lancent les maraîchers désespérés.

Alertées, les autorités compétentes indiquent que cette situation ne va pas durer parce qu'un travail au niveau local est en train d'être mené pour produire localement les semences maraîchères afin de satisfaire la demande nationale.

"La plupart des semences maraîchères sont importées. Il y a un



travail qui a commencé déjà, pas pour agir sur le coût d'importation, mais nous sommes en train de former au niveau local les multiplicateurs de semences locales pour pouvoir produire et rendre

disponible les semences maraîchères", rassure Kossi Djifa Hounkanli, directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture.

En attendant que la situation se normalise

avec la production au niveau local, les maraîchers plaident en faveur d'une exonération de taxes sur les semences importées afin de réduire tant soit peu les coûts d'acquisition.



exoneration.otr.tg

**Gest
exo**

Plateforme de demande
et d'octroi des exonérations
et franchises au cordon
douanier



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

